

Brigitte ALLAIN

Députée de la Dordogne
Deuxième circonscription

Monsieur Bernard LANNES
Président de la Coordination Rurale
1 Rue Marc CHAGALL
32000 AUCH

Réf. : MB/2016/0
Votre manifeste pour la régulation en
agriculture
Copie à la coordination rurale Aquitaine
Limousin Poitou Charente
Mon dernier communiqué de presse

Bergerac, le 28 Novembre 2016

Monsieur Le Président,

La Coordination Rurale Aquitaine Limousin Poitou Charente m'a transmis votre Manifeste pour la régulation de la Politique Agricole Commune.

Je l'ai lu et je souscris aux arguments développés. De plus en plus de voix se font entendre pour exiger cette indispensable régulation. En effet, les crises successives trouvent leur origine dans la dérégulation et dans l'adhésion de trop nombreux responsables politiques au libre-échange.

Les effets de ces politiques sont dévastateurs et je déplore comme vous « *ce système absurde et dispendieux* ». Je n'ignore pas la situation de crise agricole qui ne fait que s'aggraver au fur et à mesure que l'agriculture s'industrialise, au détriment des agricultures paysannes du monde entier. Les denrées agricoles soumises aux marchés mondiaux enrichissent scandaleusement les spéculateurs et les traders et ne font plus vivre ceux qui les produisent.

Ce phénomène n'est pas nouveau. En Dordogne, je me suis engagée au sein de l'association Solidarité 24, qui pendant plus de 15 ans, a soutenu des paysans victimes de ce système, pour leur éviter l'isolement et de sombrer dans la dépression. Depuis très longtemps, j'ai dénoncé les impasses de l'agriculture industrielle qui a conduit à déposséder les agriculteurs de leur autonomie de décision, dénoncé les impasses de la mondialisation qui appauvrit les agricultures paysannes et familiales dans tous les pays puisqu'elle érige en principe quasi sacré la concurrence, qui jusqu'à preuve du contraire, n'est jamais libre et non faussée.

Aujourd'hui, en tant que députée, j'ai choisi de traduire mes convictions en propositions de loi, en amendements, en résolutions. Je suis perçue comme une parlementaire « pugnace ». Il m'a fallu beaucoup de détermination pour que mes amendements visant à introduire de produits issus de l'alimentation durable et bio dans la restauration collective soient enfin votés dans le projet de loi Egalité et Citoyenneté. Je suis convaincue que la relocalisation des productions pour nourrir nos concitoyens est l'une des meilleures réponses pour redonner de la valeur au travail des agriculteurs.

Durant cette mandature, j'ai multiplié les auditions, les rencontres. J'ai organisé des débats comme je l'ai fait à l'Assemblée Nationale sur le CETA avec des députés de tous les groupes politiques et des responsables professionnels parmi lesquels Monsieur Jean-Pierre FLEURY Président de la Fédération Nationale Bovine. J'ai interpellé le Ministre pour relayer les préoccupations des agriculteurs de mon département comme je l'ai fait notamment pour la révision des zones défavorisées simples, suite à une interpellation de deux syndicats dont la Coordination Rurale.

Si j'ai conscience des difficultés de bon nombre d'agriculteurs, je déplore cependant que certains puissent rechercher des boucs émissaires faciles et je regrette d'avoir été la cible de certains d'entre eux, alors même que j'ai toujours accepté de recevoir des responsables de tous les syndicats agricoles et professionnels à ma permanence à Bergerac.

Aussi, suis-je disposée à répondre à toute demande de rencontre des différents syndicats agricoles pour échanger avec eux sur des propositions relatives à la prochaine réforme de la PAC.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Brigitte Allain -
